

Liège, le 21 avril 2021

Conseil communal du 26 avril 2021

Interpellation : Dénombrement des sans domicile fixe

Monsieur Le Bourgmestre,

Mi-mars, nous avons reçu le rapport de la FRB concernant le dénombrement des sans domicile fixe réalisé lors d'une mission pilote conjointe à 4 villes belges car il n'existe actuellement pas de chiffres permettant de cartographier le problème en Régions wallonne et flamande. Cette mission a défini une méthodologie commune afin d'obtenir des chiffres clairs, concernant aussi bien l'ampleur du phénomène que le profil type du public cible, car ceux-ci sont nécessaires afin d'élaborer une stratégie efficace de lutte contre le sans-abrisme. Cette mission nous permet également d'avoir une vue complète sur les 6 catégories ETHOS de personnes n'ayant pas de domicile qui seront susceptibles de bénéficier d'un accompagnement par des mesures adéquates et efficaces.

La nuit du 29/10/20, 422 personnes ont été comptabilisées et ceci en collaboration avec les administrations locales, des associations, des institutions, des volontaires et de l'ULiège. Ce chiffre nous a surpris sachant que la cellule SDF du CPAS gérait 823 dossiers en 2019. Ce 1^{er} gros travail nécessite d'être poursuivi.

Monsieur le Bourgmestre, pouvez-vous :

- Expliquer cette différence entre le comptage du 29/10 et le nombre de dossiers de la cellule SDF du CPAS ?
- Donner les chiffres comptabilisés correspondant aux 6 catégories ETHOS ?
- Intégrer systématiquement cette typologie dans les documents administratifs du CPAS ?
- Dire comment poursuivre ce projet afin d'obtenir une vision complète de la situation ?

Merci Monsieur le Bourgmestre de votre attention.

Pour Vert Ardent
Guy Kretels et Véronique Willemart